

A 3 B
SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE
AU CAPITAL DE MILLE EUROS
Siège social: 210 Avenue de la Rose
13013 MARSEILLE
Rcs : Marseille B 931.114.920

CHANGEMENT DE PRESIDENT
MODIFICATION DES STATUTS

Assemblée Générale Extraordinaire du 1^{er} Decbre 2024.

Les soussignés:

Monsieur Baghdad KELLALI, de nationalité française, né le vingt trois novembre mil neuf cent quatre vingt quatre à MASCARA – Algérie –
Célibataire majeur

Domicilié et demeurant 723 Avenue de Mazargues, 13009, MARSEILLE

Monsieur Abdelkader MEHDAOUI, de nationalité française, né le treize novembre mil neuf cent soixante quinze à SIDI BEL ABBES – Algérie –
Célibataire majeur

Domicilié et demeurant 15 Rue Neoule – Bt E6 – Louis Villecroze – 13013 MARSEILLE

représentant l'universalité du capital social de la SAS A 3B, au capital de 1.000 Euros dont le siège social est à MARSEILLE, 210 Avenue de la Rose, 13013,

Monsieur Elyes, Zakariyya KHENNOUF, de nationalité française, né le six mai mil neuf cent quatre vingt dix neuf à MARSEILLE, y demeurant et domicilié 55 Chemin du Bassin, 13014,

Et encore Monsieur Abdelkader MEHDAOUI, agissant en qualité de Président de la société, se sont réunis ce jour sur convocation verbale du gérant pour délibérer sur l'ordre du jour suivant:

CHANGEMENT DE PRESIDENT
MODIFICATION DES STATUTS suite à cession d'actions

VE MAJ W

Il est déposé sur le bureau les documents suivants:
Les Statuts de la Société - Le texte de l'ordre du jour - Le texte des résolutions proposées.
Les associés, agissant comme dessus et constatant qu'ils réunissent l'universalité des parts, décident de passer à l'ordre du jour.

Il est tout d'abord exposé ce qui suit:

Exposé:

Aux termes d'actes que les parties déclarent bien et parfaitement connaître, il a été constitué une société dont les caractéristiques actuelles sont les suivantes,

Forme: Société par Actions Simplifiée

Capital: 1.000 euros

Dénomination sociale: A 3 B

Siège social: 210 Avenue de la Rose, 13013 MARSEILLE

Rcs : Marseille B 931.114.920

Durée: jusqu'au 22.07.2123

Président: Monsieur Abdelkader MEHDAOUI

Ceci exposé, telles sont les conventions des parties:

Première résolution :

Changement de Président:

Monsieur Abdelkader MEHDAOUI donne sa démission de son poste de président de la société ; cette démission prendra effet à compter de ce jour ;

Est nommé à compter de ce jour à ces mêmes fonctions et en qualité de président en ses lieu et place, Monsieur Elyes KHENNOUF.

Il est nommé pour une durée de deux années renouvelable par tacite reconduction.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Deuxième résolution :

Modification des statuts suite à cession d'actions sociales :

Comme suite à cessions d'actions intervenues en même date que la présente assemblée générale extraordinaire, il est précisé que le capital de la société, soit mille (1.000⁰⁰) euros est divisé en cent actions sociales de dix euros chacune en valeur nominales, numérotées de 1 à 100 et réparties :

Monsieur Baghdad KELLALI : 48 actions sociales de DIX Euros chacune
numérotées de 1 à 48

Monsieur Abdelkader MEHDAOUI : 48 actions sociales de DIX Euros chacune
numérotées de 49 à 95

Monsieur Elyes KHENNOUF : 4 actions sociales de DIX Euros chacune
numérotées de 96 à 100.

Soit ensemble 100 actions de 10 euros chacune numérotées de 1 à 100.

KE

MA

UR

Modification des statuts :

En conséquence des deux précédentes résolutions,

a/ l'article 7 des statuts sera modifié car initialement libellé comme suit :

« Ledit Capital de MILLE EUROS est divisé en 100 actions de 10 EUROS chacune, réparties, savoir:

Monsieur Baghdad KELLALI : 50 actions sociales de DIX Euros chacune numérotées de 1 à 50

Monsieur Abdelkader MEHDAOUI : 50 actions sociales de DIX Euros chacune numérotées de 51 à 100

Total général: CENT actions sociales de DIX EUROS chacune numérotées de 1 à 100. »

Sera désormais libellé comme suit :

« Ledit Capital de MILLE EUROS est divisé en 100 actions de 10 EUROS chacune, réparties, savoir:

Monsieur Baghdad KELLALI : 48 actions sociales de DIX Euros chacune numérotées de 1 à 48

Monsieur Abdelkader MEHDAOUI : 48 actions sociales de DIX Euros chacune numérotées de 49 à 95

Monsieur Elyes KHENNOUF : 4 actions sociales de DIX Euros chacune numérotées de 96 à 100.

Total général: CENT actions sociales de DIX EUROS chacune numérotées de 1 à 100. »

b/ l'article 24 des statuts, initialement libellé comme suit :

« Le premier Président de la Société nommé aux termes des présents statuts est Monsieur Abdelkader MEHDAOUI, de nationalité française, né le treize novembre mil neuf cent soixante quinze à SIDI BEL ABBES – Algérie – Célibataire majeur

Domicilié et demeurant 15 Rue Neoule – Bt E6 – Louis Villecroze – 13013 MARSEILLE

Il est nommé pour une durée telle qu'exprimée à l'article 11 des présents statuts.»

Sera désormais libellé comme suit :

« Le Président de la Société nommé aux termes des présents statuts est

Monsieur Elyes, Zakariyya KHENNOUF, de nationalité française, né le six mai mil neuf cent quatre vingt dix neuf à MARSEILLE, y demeurant et domicilié 55 Chemin du Bassin, 13014,

Il est nommé pour une durée telle qu'exprimée à l'article 11 des présents statuts.»

Deux exemplaires des statuts modifiés et mis à jour en conséquence des résolutions adoptées aux présentes seront déposés conformément à la Loi au Tribunal de Commerce de Marseille.

UE

MA

UE

Il sera de la même manière et de manière concomitante procédé à la modification de la société au Registre du Commerce et des Sociétés.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Pouvoirs:

Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'un original des présentes pour effectuer toutes formalités prescrites par la Loi.

Suivent les signatures:

Monsieur Elyes KHENNOUF

« Bon pour acceptation de la fonction de président »



Monsieur Abdelkader MEHDAOUI

« Bon pour démission de la fonction de président »



Monsieur Baghdad KELLALI

